



30.08.2023

Réunion de quartier Boitsfort-centre

Olivier Deleuze, bourgmestre

Mot d'accueil et présentation des membres du Collège et du Président du CPAS.

Présentation du déroulement de la soirée : une demi-heure de présentation par les membres du Collège et du Président du CPAS, suivie d'une heure de questions-réponses.

En amont à cette réunion, nous avons reçu de nombreuses questions écrites concernant le bus (et tram) 95, la circulation dans les quartiers, l'église Saint-Hubert, la sécurité, les zones bleues... Nous y répondrons par écrit.



Les membres du Collège De leden van het College

 <p>Olivier Deleuze, Bourgmestre, État civil, Personnel, SIPT, Prévention, SEMJA, Tubelle CPAS, Diversité & Égalité des chances, Droits des femmes Reçoit sans rendez-vous le mercredi de 16h à 18h.</p> <p><i>Burgemeester, Burgerlijke Stand, Personeel, IDPBW, Preventie, Toezicht op het OCMW, Diversiteit en Gelijke kansen, Vrouwenrechten Ontvangtzonderringsgroep woensdag tussen 16h en 18u.</i></p>	 <p>Benoit Thielemans Logement et Bâtiments publics <i>Huizingest en Openbare gebouwen</i></p>	 <p>Marie-Noëlle Stassart Urbanisme, Aménagement du territoire, Voies et Mobilité <i>Stedenbouw, Ruimtelijke ordening, Wegen en Mobiliteit</i></p>
 <p>Odile Bury 1^{er} échevine Transition, Environnement, Hygiène, Information, Informatique, Jeunesse, Solidarité internationale et Bien Être animal <i>1^{er} schepen Trànsitie, Leefmilieu, Hygiëne, Informatie, Informatika, Jeugd, Internationale solidariteit en Dierenwelzijn</i></p>	 <p>Jean-François de Le Hoye Finances, Cultes, Sports et Santé, Judique et Population <i>Financiën, Sport en Gezondheid, Juridische zaken, Bevolking en Erediensten</i></p>	 <p>Daniel Soumillion Culture et Patrimoine <i>Cultuur en Patrimonium</i></p>
 <p>Hang Nguyen Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et seniors, Vie économique et Jumelages <i>Onderwijs, Kinderopvang, Sociaal Leven en Senioren, Economisch Leven, Europese Betrekkingen</i></p>	 <p>Cathy Clerbaux Participation, Énergie, Espaces verts et Propriété publique <i>Participatie, Energie, Groene ruimten en Openbare nathoid</i></p>	 <p>David Leisterh Président du CPAS <i>Voorzitter van het OCMW</i></p>





Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité

La **place Keym** est un projet qui nous concerne tous. Elle se concrétise et sera conviviale et attractive. Les travaux vont commencer début septembre. On espère que les travaux seront finalisés à l'été 2024. Nous allons refaire tous les pavés, planter une trentaine d'arbres et végétaliser davantage la place. Des arceaux vélos, des bancs, un petit salon urbain, et un espace de jeux pour les enfants vont être installés afin de gagner en convivialité. Cette place sera principalement dédiée aux piétons. La vitesse y sera limitée à 20 km/h. Les parkings sont principalement situés en sous-sol. Il y en aura également en surface ainsi que des zones de livraison pour les commerçants et 4 places pour les personnes à mobilité réduite.

L'**ancienne Royale Belge** a repris vie en début de l'été. Pour rappel, ce bâtiment a été vendu par Axa en 2017. L'Ambassade des États-Unis s'était portée candidate pour le rachat, mais cela n'a pas abouti : le bâtiment ayant été inscrit sur liste de sauvegarde afin de protéger au maximum cet immeuble. Par conséquent, au fil des années, nous avons réussi avec le nouveau propriétaire à concevoir un projet qui ne modifiait pas de manière substantielle le site ni l'environnement proche, et à fixer des conditions pour que la faune et la flore soient respectées. Pour information, la promenade existante le long du bâtiment (depuis l'avenue Charle-Albert jusqu'au parc Seny) restera accessible au public.

Enfin, petit rappel sur l'existence d'**une prime « vélo »** de 50 euros. Celle-ci peut être demandée tous les 3 ans et prend en charge une partie des frais liés à la réparation d'un vélo (main-d'œuvre ou fournitures). Parallèlement à cela, de nombreux ateliers vélos se sont installés dans les différents quartiers de la commune. C'est par exemple le cas de l'atelier qui est présent place Wiener tous les mercredis et vendredis de 16h à 19h : l'occasion d'apprendre à réparer soi-même un vélo.



Urbanisme – Mobilité – Voiries
Stedenbouw – Mobiliteit – Wegen



- Nouvelle place Keym & Valorisation du quartier
www.watermael-boitsfort/fr/keym
keym@wb1170.brussels
- Royale Belge (AXA)
- Vélo: prime & atelier de réparation (place Wiener)



- *Het nieuwe Keymplein en verbetering van de wijk*
www.watermaal-bosvoorde/nl/keym -
keym@wb1170.brussels
- *Royale Belge (AXA)*
- *Fiets: premie & herstelwerkplaats (Wienerplaats)*





Cathy Clerbaux, échevine de la Participation citoyenne, Énergie, Espaces verts et Propreté publique

La nouvelle **réforme des collectes** des poubelles est d'application depuis le 15 mai : elle consiste en l'obligation de trier ses déchets alimentaires et en de nouveaux horaires de ramassage. En région bruxelloise, 10 des 19 communes l'ont adoptée. Cela se passe plutôt bien sur Watermael-Boitsfort. En cas de sacs non récoltés, signalez-le au service Prévention Propreté : proprete@wb1170.brussels. En cas d'oubli récurrent, nous ferons alors le suivi avec l'agence Bruxelles Propreté.

Concernant le tri des déchets alimentaires devenu obligatoire, vous avez deux choix :

- les déposer dans un compost (individuel ou de quartier) ;
- les mettre dans un sac orange qui lui doit être déposé dans un conteneur rigide orange. Ces bacs orange sont distribués gratuitement à la Commune tous les mercredis et vendredis de 14h à 16h à la Maison communale (à gauche de l'escalier extérieur, côté tram). Ces bacs ainsi que les poubelles noires sont pour le moment également disponibles au Recypark mobile (30.08 > 01.09), place des Muscaris. Profitez de cette initiative organisée deux fois par an pour y déposer vos encombrants ménagers (max. 3m³)

Lors de l'édition du **Budget Participatif 2023**, deux projets phares et toute une série de projets plus petits ont été élus. Parmi ceux-ci, citons un projet phare qui concerne votre quartier : le réaménagement du terrain de basket Miraval situé sur l'agora sportive Georges Benoidt, et plus spécifiquement de son revêtement de sol, actuellement fort délabré. L'idée est d'obtenir le plus rapidement possible les permis. Cet réaménagement permettra de diminuer les nuisances sonores liées au rebondissement des balles.

The infographic is enclosed in a black border and contains the following elements:

- Top Left:** A small icon of speech bubbles and the text "Propreté publique" and "Openbare netheid" in blue and red.
- Top Right:** The text "Participation Participatie" in blue and red.
- Middle Left:** Illustrations of food waste (watermelon, banana, apple core), a compost bin, and a wooden compost structure.
- Middle Right:** An illustration of an orange trash bin with a tied orange bag on top.
- Bottom Right:** A photograph of an outdoor basketball court with a wooden floor, surrounded by trees and a fence.
- Bottom Center:** A logo for "BUDGET PARTICIPATIF PARTICIPATIE-BUDGET//1170" with a colorful geometric design.
- Bottom Right:** A small circular logo of the City of Brussels.



Odile Bury, échevine de la Transition, Environnement, Hygiène, Information et Informatique, Solidarité internationale, Bien-Être animal

Le grand projet actuellement en cours de réalisation est le Plan Climat. Toutes les administrations, quel que soit le niveau de pouvoir, sont appelées à réfléchir à leur manière d'envisager les changements climatiques qui ont lieu et qui vont s'amplifier dans les prochaines années. Chacun est face à cette responsabilité de modifier nos pratiques, nos manières de fonctionner, notre espace public, et ce à la fois pour limiter nos émissions de gaz à effet de serre (= mesures d'atténuation, liées à la mobilité, à notre consommation, notre manière de vivre) et pour étudier des mesures d'adaptation puisque les changements climatiques sont déjà là aujourd'hui. Cela se voit par exemple au niveau de certaines espèces d'arbres qui ne sont plus acclimatés à la pluviométrie actuelle. Le Plan Climat de Watermael-Boitsfort est fait conjointement avec tous les services communaux parce qu'il concerne chaque thématique (jeunesse, commerce, transition, environnement, santé...). Dans 6 mois à un an, on présentera au Conseil communal toute une série de mesures issues de ce travail. Mais évidemment cela ne veut pas dire que nous attendons que le Plan Climat soit finalisé pour agir. À Watermael-Boitsfort, cela fait plus de 20 ans que des mesures sont prises pour faire en sorte que l'environnement et notre condition de vie soient préservés. Parmi les mesures, en voici quelques-unes :

1. La Recyclerie (rue des Épicéas) : tous les habitants peuvent se débarrasser de ce dont ils n'ont plus besoin (objets du quotidien + vêtements), pour être remis dans le circuit. Ces objets sont soit revendus tels quels soit réparés, transformés. Ce projet fonctionne très bien, et

ce grâce à l'aide des nombreux bénévoles. Il est bon pour l'environnement et est créateur d'emploi : 6 personnes y travaillent. Pour information, durant la semaine de la réduction des déchets en novembre, un événement sera organisé avec les services communaux (Transition, Culture), les bibliothèques, La Vénerie et la Recyclerie, autour des déchets textiles (pièces de théâtre, projections, ateliers, conférences...).

2. Prime « eau » qui permet d'acheter des contenants ou un système de récupération d'eau de pluie sur les terrasses et jardins ou bien la prime « compost » qui permet d'acheter un conteneur dédié au compost à installer sur sa terrasse ou dans son jardin.

D'autres **primes** existent pour les propriétaires de chiens et chats (identification électronique, éducation canine). Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur [Primes chiens et chats — Watermael-Boitsfort](#).





Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement, Petite Enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes

Concernant la **Vie économique**, les travaux de la place Keym vont débiter. Les deux principaux enjeux sont le maintien de l'activité commerciale et l'accessibilité des commerçants et des clients. Un plan de communication clair est mis en place, tant auprès des commerçants que des habitants. Le parking souterrain reste au maximum accessible. Pour continuer l'activité commerciale sur la place, les habituels événements vont continuer à être organisés, comme la brocante, Halloween, Saint-Nicolas... Une autre initiative est Bike Delivery : la Commune encourage les commerçants à tester ce système de livraison à vélo. Elle travaille avec une coopérative attentive aux clauses sociales pour rémunérer les livreurs comme il se doit. Les tarifs pratiqués sont très compétitifs. Concrètement, allez chez votre commerçant ou contactez-le par téléphone, faites-lui votre commande pour une date précise, et la livraison peut se faire. En fonction de l'enveloppe budgétaire disponible, cette dernière est gratuite. L'occasion de faire vivre nos commerces de quartier !

Nous avons également lancé récemment une prime Dynamisons le quartier. Tous les commerçants ont la possibilité soit seul soit en association avec leurs collègues voisins de proposer une activité ou animation pour dynamiser leur quartier.

Au niveau de la Vie sociale et Seniors, le service est disponible pour vous aider pour différentes actions (demande d'indemnités suite à une maladie, un décès, pension, handicap...). Une nouvelle initiative existe dans la commune : l'**Informaticien Public**. Il s'agit d'un service d'accompagnement de proximité qui vise à rendre les services digitaux accessibles à tous. Des permanences assurées par des bénévoles tenus par le secret administratif, sont organisées tous les jeudis (9h > 12h – 13h > 16h) sans rendez-vous, allée Jacques Wiener 3 (bureau accessible aux PMR).

Quelques mots au sujet de l'**Enseignement** pour lequel la Commune finance de nombreux projets extérieurs au tronc commun. Parmi ceux-ci, figure le néerlandais : les enfants le commencent en 3^e maternelle, et non comme dans les autres écoles en 3^e primaire. Il y a aussi le potager, le développement durable, l'alimentation saine, la cantine labellisée GoodFood, l'offre de l'extrascolaire, la pédagogie alternative (et le mobilier qui en découle), sport +...

Vie économique
Economisch Leven

Vie sociale et Seniors
Sociaal leven en Senioren

Enseignement
Onderwijs

- Néerlandais précoce • Immersion
- Pédagogies alternatives • Sport plus
- Développement durable • Extrascolaire...
- Vroeg Nederlands • Immersie
- Alternatieve pedagogie • Sport plus
- Duurzame ontwikkeling • Schoolse opvang...



Jean-François de Le Hoye, échevin des Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population

Ce dimanche 3 septembre (10h > 17H) aura lieu l'annuel **Sports Open Day**, à savoir la journée portes ouvertes du Parc Sportif des Trois Tilleuls. Au programme (entièrement gratuit) : démonstration de plusieurs clubs présents dans la commune, piscine ouverte, marche Adeps...

Depuis quelques années, les **chèques sport** existent au niveau communal et permettent de recevoir 50€ (qui s'ajoutent aux 50€ que la plupart des mutuelles octroient déjà), pour les jeunes (5 > 18 ans) qui s'inscrivent dans des clubs sportifs de la Région bruxelloise, agréés par l'Adeps ou son correspondant néerlandophone Bloso. Plus d'info : accueil de la piscine Calypso ou [Coup de pouce financier ! — Watermael-Boitsfort](#) ou www.calypso2000.be.

En outre, sur le site de la commune, se trouve une liste reprenant tous les clubs sportifs actifs sur Watermael-Boitsfort (cette liste est plus large que les clubs reconnus par l'Adeps ou le Bloso).

Au niveau de la **santé**, plusieurs conférences sont organisées. Le 11 décembre, l'alcoologue Martin de Duve donne une conférence sur une consommation raisonnée et raisonnable de l'alcool, intitulée *Alcool : les Belges savent pourquoi*. Entre fin octobre et mi-novembre, auront lieu trois conférences sur le secourisme. Trois dates, trois thématiques : les gestes qui sauvent ; le défibrillateur ; brevet de secourisme.

Rentrée sportive
Terug naar de sport

CHÈQUES SPORT
SPORTCHEQUES

SPORTS OPENDAY
03-09-2023
10.00-17.00
Parc sportif 3 Tilleuls
Watermael-Boitsfort

Santé
Gezondheid

CONFÉRENCE
LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023 13.00h
ALCOOL, LES BELGES SAVENT POURQUOI?
Les clés pour que l'alcool reste un plaisir
par **Martin de Duve**

APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT!

- 10/10/2023 9.00h
FORMATION INITIALE À L'APPRENTISSAGE DE LA MANÈGE DES SECOURS SPÉCIAUX
BREVET DE PREMIER SECOURS
Durée : 10h - 12h
Participation : 200€
- 11/10/2023 9.00h
FORMATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR A ÉCARTILLES ET À LA MANÈGE DES SECOURS SPÉCIAUX
BREVET DE PREMIER SECOURS
Durée : 10h - 12h
Participation : 200€
- 13-15/10/2023 9.00h
FORMATION PRATIQUE À LA RECOGNITION DES PREMIERS SECOURS
BREVET DE PREMIER SECOURS
Durée : 10h - 12h
Participation : 200€



Benoît Thielemans, échevin du Logement et Bâtiments publics

Les **bâtiments publics** de la commune sont l'administration communale, les écoles, les installations sportives... Dans votre quartier, nous avons dernièrement rénové l'Académie des Beaux-Arts. La rénovation portait sur la réfection et l'isolation de la toiture, l'amélioration des vitrages et des châssis (si nécessaire) et sur le rafraîchissement de la façade (repeinte). Autres exemples : la Maison Haute (façade et châssis), les Écuries.

Concernant l'**église Saint-Hubert**, le projet s'est déroulé en 3 phases :

- la 1^{ère} phase, entre 2013 et 2015, consistait à la mise en œuvre d'un scénario de désacralisation puis de re-sacralisation partielle. Cela a abouti à l'obtention d'un décret de désacralisation sous réserve de l'obtention d'un permis d'urbanisme. Ensuite, nous avons cherché un acquéreur potentiel, disponible pour rénover une église et la transformer en logement. Un compromis de vente a alors été signé fin 2015 avec la société Bell Tower avec une clause suspensive d'obtenir un permis d'urbanisme.
- la 2^e phase, entre 2016 et 2019, a eu lieu l'élaboration d'un 1^{er} projet avec une étude, une demande de permis d'urbanisme, une enquête publique, 2 commissions de concertation (la première a remis un avis favorable avec des conditions ; la seconde, un avis défavorable qui a abouti au refus du permis).
- Lors de la 3^e phase, entre 2020 et 2024, le maître architecte (régional) a accompagné le maître d'ouvrage (qui est aussi l'acquéreur, Bell Tower). Il a procédé au choix et à la sélection d'un autre bureau d'architecture pour mener une étude exploratoire et redéposer un projet. Cela n'a pas été un concours public car la demande est privée. 12 candidatures ont été déposées ; 5 ont été retenues et ont déposé un projet pour finalement choisir le bureau Hylé.

Il s'agit d'un travail long, avec 5 workshops avec tous les représentants des décideurs (Administration des Monuments et Sites, Bruxelles Environnement, les autorités religieuses, la Commune...) ainsi que 4 réunions de projet avec présentation d'un projet soumis prochainement à permis d'urbanisme.

La position de la Commune est de rester dans le cadre du compromis de vente. Tout ce travail va aboutir au dépôt d'une demande de permis d'urbanisme probablement fin octobre. Une enquête publique aura lieu à ce moment-là et le projet sera dévoilé. Le projet porte sur l'église et l'espace public.





David Leisterh, Président du CPAS

Le CPAS a trois projets qui devraient bientôt voir le jour. Le premier, au niveau du Logis-Floréal, est l'ouverture d'un restaurant de quartier qui se situera au fer à cheval – quartier des Archiducs. On y déménagera l'épicerie sociale actuellement sise avenue de Visé. Ce projet aurait déjà pu être en place mais les prix liés à la rénovation ont fortement augmenté. Il a donc pris du retard. Il en va de même pour le deuxième projet relatif à la rénovation et l'extension de la Maison de Repos dont le processus est extrêmement long. Les travaux vont pouvoir commencer. Ils ont dû être réadaptés en cause du surcoût (jusqu'à 150% voire 200% d'augmentation). Le CPAS est un service à Watermael-Boitsfort qui a fortement grandi au cours des 4 à 5 dernières années avec plus de bénéficiaires. Progressivement les services du CPAS se sont retrouvés dans des locaux trop petits. Il a ainsi été décidé de déménager dans un seul et même bâtiment (68 boulevard du Souverain), et dans une dynamique d'efficacité pour que tous les bénéficiaires retrouvent tous les services réunis dans un même et unique lieu. Le déménagement se fera prochainement après quelques travaux.



CPAS : Au cœur des politiques sociales de notre commune
OCMW: het hart van het sociaal beleid van onze gemeente

Ouverture d'un (nouveau) restaurant de quartier
Opening van een (nieuw) buurtrestaurant

Rénovation et extension de sa maison de repos
Renovatie en uitbreiding van zijn rusthuis

Synergie et rationalisation des services (d'aide et de soutien) dans un même bâtiment
Synergie en rationalisatie van diensten in hetzelfde gebouw





Daniel Soumillion, échevin de la Culture et Patrimoine

L'**agenda culturel** est en ce début de saison déjà bien chargé. Pointons :

- du 9 au 24 septembre : exposition *Ombre et Lumière*, avec la participation d'une quarantaine d'artistes habitant la commune (peinture, photographie, gravure...);
- 23 septembre, de 14h à 22h : fête d'ouverture de la saison de La Vénerie, autour de Maison Haute et des Écuries (entrée gratuite);
- 27 septembre : fête de la Fédération de Wallonie-Bruxelles à la Maison communale, avec la mise à l'honneur de l'habitat collectif, et plus particulièrement L'Abreuvoir qui fête cette année ses 50 ans d'existence;
- du 24 novembre au 4 décembre, la gare de Watermael accueille une exposition de portraits réalisés dans le cadre des 100 ans du Logis-Floréal.

La dernière chose concerne les **bibliothèques** : les inscriptions sont dorénavant gratuites. Outre la gratuité, cela limite la gestion qui en découle et permet de comptabiliser tous les lecteurs. Précédemment, les familles ne prenaient qu'une seule carte. Maintenant chacun aura la sienne, et on pourra avoir une meilleure vue sur le nombre d'utilisateurs.



Culture Cultuur

- 09 > 24/09 - Expo
« Ombre & Lumière »
"Licht & Schaduw"



- 23/09 – La Vénerie
Fête d'ouverture
Openingsfeest



- 27/09
Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles
(habitat collectif)
Feest van de Fédération Wallonie-Bruxelles
(gemeenschappelijk wonen)



- 24/11 > 04/12
Portraits de 0 à 100 ans
Gare de Watermael Station van Watermaal



- Biblio & ludothèque
de Watermael-Boitsfort





Réponses apportées par le Collège aux questions posées par l'Assemblée

Projet immobilier entre la rue de l'Hospice communal et la rue du dirigeable :

- Qu'en est-il ?
- La Commune peut-elle organiser rapidement une réunion sur le sujet ?
- Peut-on connaître la position de la Commune sur ce projet ?

[pour information : un promoteur immobilier a déposé un permis afin de pouvoir démolir l'immeuble de bureaux et construire 8 maisons entre la rue de l'Hospice communal et la rue du Dirigeable.]

Marie-Noëlle Stassart : Quelques mots d'abord sur les enquêtes publiques. L'enquête publique (signalée par une affiche rouge) permet à tous ceux qui veulent, de voir le projet proposé, de faire éventuellement des remarques et d'être entendu à la commission de concertation. Celle-ci est en fait la réunion qui suit l'enquête publique. Pendant l'enquête publique (durée : 15 jours), le projet peut être consulté au service Urbanisme tous les matins. Vous pouvez également leur demander des renseignements ou explications techniques (sur rendez-vous) ou aussi consulter le dossier complet du projet sur [Permis en ligne - Région de Bruxelles-Capitale \(openpermits.brussels\)](https://openpermits.brussels). La Commune organise les différentes étapes entre une demande de permis d'urbanisme et sa délivrance, mais se doit de rester neutre tout le long du processus pour respecter le projet du demandeur. Une fois que l'enquête publique est terminée, le service Urbanisme examine le dossier et collecte l'ensemble des remarques reçues. Il prépare également la commission de concertation (dispositif prévu par le CoBAT). La commission est le lieu où le demandeur explique son projet, où les habitants s'expriment, où la Région et la Commune donnent leur avis. Il s'agit donc d'une concertation entre tous de manière à déboucher sur un avis officiel sur le projet, qui tiendra compte des remarques de tous les intervenants. Suite à cette commission de concertation, vient la délivrance (ou la non-délivrance) du permis d'urbanisme.

À ce stade-ci, pour ce qui est du projet de construction entre la rue de l'Hospice communal et la rue du Dirigeable, nous ne pouvons pas faire de réunions pour écouter vos remarques. Nous vous suggérons de les transmettre au service de l'Urbanisme.

Olivier Deleuze : La Commune a évidemment un avis mais la loi ne nous permet pas de vous le dire à ce stade.

- Est-ce mieux de grouper les remarques ou de les donner de manière individuelle ?

Marie-Noëlle Stassart : C'est à vous de voir comment vous souhaitez vous organiser. Si vous avez un consensus entre vous, vous pouvez faire une demande collective avec un porte-parole. Vous pouvez également adresser vos remarques individuellement aussi. Au mieux pour vous !

Académie des Beaux-Arts : pourquoi avoir installé des modèles de poubelles (petites, design et pas pratique) ?

Cathy Clerbaux : Les poubelles que vous évoquez n'ont pas été installées par le service Propreté mais par l'Académie elle-même. Nous allons voir ce qu'il est possible de faire.

Les sacs poubelles verts fondent quand il pleut

Cathy Clerbaux : Ces sacs poubelle (tout comme les jaunes et les autres) sont choisis par Bruxelles Propreté et non par la Commune. Nous allons leur faire remonter l'information quant à la qualité.



Olivier Deleuze : Les sacs verts sont biodégradables, et ce pour permettre de jeter les déchets et le sac directement au compost. La qualité du sac ne changera pas ; ce choix est volontaire.

Sac blanc sans poubelle rigide noire = amende ?

Cathy Clerbaux : Nous encourageons tout le monde à mettre les sacs blancs dans les poubelles rigides noires (50L ou 80L). Mais si aucun déchet alimentaire n'est mis dans votre sac blanc, alors celui-ci peut être déposé sur la voirie. Les sacs sont éventrés par des animaux dès qu'il y a des restes alimentaires même peu présents (comme sur les couvercles des aliments...).

Où trouver gratuitement les poubelles rigides noires ?

Cathy Clerbaux : les poubelles rigides noires de 50L ou 80L sont en effet disponibles gratuitement. Des permanences sont organisées tous les mercredis et vendredis de 14h à 16h à la Maison communale, à l'extérieur, à gauche de l'escalier, côté tram. Y sont également disponibles les poubelles orange.

Est-ce possible d'ajouter le tronçon de l'avenue de la Fauconnerie (entre rue de l'Hospice communal et boulevard du Souverain) dans la zone bleue n° 4 ?

Marie-Noëlle Stassart : En principe, nous ne pouvons modifier le périmètre des zones mais celles-ci ne peuvent se chevaucher. Nous avons pris l'option de réaliser des petites zones pour permettre aux habitants de se garer près de leur domicile et éviter d'avoir un flux d'automobiles qui se déplacent dans de « grandes zones ». Nous allons voir s'il n'y a pas une incohérence dans la zone en question mais nous n'avons pas l'intention d'étendre les petites zones en grandes zones.

Trottoirs : mauvais état de la rue Willy Coppens et de la drève du Duc (entre rue Willy Coppens et la Maison communale). Les piétons marchent sur la rue !

Marie-Noëlle Stassart : la Commune a en charge 140 km de trottoirs, nous n'avons pas le budget pour tout faire. Voici comment nous fonctionnons. La Commune a choisi d'agir de deux manières :

- La première, ce sont les grandes rénovations lors desquelles nous refaisons les trottoirs, la voirie et les impétrants (égouts, téléphonie...). C'est actuellement le cas de la rue des Pêcheries, de la place Keym et de 5 rues dans Le Logis Floréal. Ces dernières années, ce fut également le cas de voiries refaites en entièreté ou par portion, comme l'avenue E. Van Becelaere, la rue Th. Vander Elst, la rue de l'Élan, la rue Middelbourg, la chaussée de La Hulpe et la rue de Visée.
- La seconde, ce sont toutes les demandes de réparations ponctuelles que nous mettons sur une liste (organisée de manière chronologique depuis 2019). Celle-ci nous permet aussi d'identifier les trottoirs qui doivent être refaits de manière prioritaire.

Nous allons étudier votre demande et voir ce qui peut être fait pour le tronçon de la drève du Duc que vous mentionnez. Nous savons qu'une importante rénovation de l'entièreté de la rue devra être faite qui s'accompagnera d'études et d'un projet. Mais ce n'est pas d'actualité.

Comment limiter le stationnement sauvage sur les trottoirs ? Cela les abîme et limite le passage pour les piétons.

Marie-Noëlle Stassart : Le stationnement sur le trottoir n'est pas autorisé. Pour l'éviter, il existe deux alternatives : la sanction et la mise en place de potelets.



Stationnement des trottinettes

Marie-Noëlle Stassart : Les trottinettes sont souvent stationnées de manière sauvage. Une solution est en vue : le Gouvernement régional a fixé les modalités d'application du stationnement des trottinettes. Il demande que pour le début du mois de janvier 2024, nous ayons un maillage de « dropzones » (emplacement de stationnement spécifique pour la mobilité partagée à deux roues). Celles-ci seront recensées. Nous pourrons dès lors sanctionner les trottinettes (et donc les opérateurs) en cas de mauvais stationnement. Le Collège doit encore définir les zones pour une mise en œuvre d'ici janvier 2024.

Un arbre pousse devant les fenêtres d'une habitation rue de l'Hospice communal (hauteur du n° 67) obstruant la vue. Est-ce possible d'intervenir ?

Cathy Clerbaux : C'est la première fois que j'entends parler de ce problème. Nous allons voir ce que l'on peut faire. Pour cela il faudrait me communiquer l'adresse exacte de l'habitation et nous nous rendrons sur place pour faire le point sur la situation. Nous devons nous assurer que les personnes sont bien demandeuses que cet arbre soit coupé et vérifier également qu'il se situe bien sur l'espace public.

Projet immobilier de l'église Saint-Hubert. Quelle est l'intention de la Commune par rapport à ce projet ?

Benoit Thielemans : Ce projet est difficile : il nécessite l'intervention de nombreuses administrations pour le mener à bien et il est porté par un promoteur spécialisé (privé et commercial). Dans le cadre de ce projet, la Commune n'a pas la main. Elle a demandé (c'est d'ailleurs transcrit dans le compromis de vente) de conserver l'église dans son intégrité. Concernant le projet actuellement en cours, je peux vous dire une chose que j'ai dite au conseil communal : les principales différences par rapport au premier projet résident dans le dégagement de la nef pour pouvoir percevoir la spatialité de l'église à l'intérieur, l'adaptation de la toiture pour y mettre des logements plus harmonieusement, un aménagement plus végétal du parvis, des solutions discrètes pour le parking souterrain et un ascenseur ré-étudié pour le rendre plus intégré et discret. Le projet comporte 37 logements aux étages, des locaux pour des associations et un lieu de culte au rez-de-chaussée et un parking en sous-sol. Je ne peux vous en dire plus étant donné qu'il s'agit d'un projet privé et non public.

Rue de l'Hospice communal, n° 153 : une maison a été abattue. Quel est le projet ?

Benoit Thielemans : Une enquête publique (annoncée via des affiches rouges) est actuellement en cours au niveau de ce terrain dans le cadre d'une demande de permis de régularisation. Sur l'intitulé, l'objectif est indiqué : volonté d'aménager les lieux en petit parc/potager de quartier. L'immeuble a été démoli sur base d'un arrêté du bourgmestre : étant en ruine, il devenait dangereux pour les voisins, il était devenu inexploitable et il représentait un danger imminent. Maintenant, nous devons régulariser la situation, car nous n'avons pas demandé à ce moment-là de permis d'urbanisme. Pour ce faire, un bureau d'architecte a été mandaté. Les affiches d'enquête publique sont présentes actuellement dans ce cadre-là. Par après, il est prévu dans la mission des architectes de faire une étude de faisabilité pour voir quelles sont les possibilités pour y construire du logement. D'une certaine manière, ce terrain a été construit : il est donc plus logique d'y faire du logement que sur un terrain vierge (comme sur le terrain en face à l'angle de la rue du Karrenberg et de la rue de l'Hospice communal).



Maison des Jeunes = lieu très positif pour les jeunes. Un animateur a été renvoyé cet été. Il était très bien. Une pétition contre cette décision a été mise en ligne et a été ensuite bloquée. Pourrait-on avoir plus d'info ?

Odile Bury : C'est la première fois qu'il y a autant de jeunes en réunion de quartier. Ce n'est pas facile de prendre le micro et de poser une question, ce n'est pas facile d'interpeller des adultes pour leur dire les choses sur lequel on n'est pas d'accord. Votre présence nombreuse montre que vous vous sentez bien dans votre commune. Merci à vous et bravo ! J'ai conscience que l'animateur qui quitte la maison des jeunes vous a apporté beaucoup de choses, en particulier lors du camp. Les animateurs sont là pour vous encadrer. Pour que l'encadrement respecte le fonctionnement des maisons des jeunes, des règles et procédures doivent être respectées. Or il se fait que l'animateur en question (que j'apprécie) n'a pas répondu à certaines exigences en termes d'organisation et de procédure malgré les demandes répétées de la coordinatrice de la Maison des Jeunes. Les relations sont devenues trop difficiles entre lui et la coordinatrice. Il n'était donc plus possible pour eux de continuer de travailler ensemble. Je précise qu'il n'a pas été renvoyé. Son contrat arrive à échéance fin août. On n'a pas choisi de le reconduire compte tenu des difficultés rencontrées. J'espère que les animateurs qui restent à la Maison des Jeunes continueront à vous apporter ce que cet animateur vous a également apporté. Sachez que je reste à votre disposition pour discuter.

Les jeunes sont de plus en plus nombreux dans la commune. Est-ce possible d'avoir un budget pour les jeunes de Watermael-Boitsfort ? Est-ce possible que les jeunes puissent travailler dans / pour la Commune avec des contrats bénévoles et ainsi pouvoir s'y épanouir ?

Odile Bury : Quand je suis devenue échevine de la jeunesse, la première chose que les jeunes m'ont demandé, ce n'était pas nécessairement des terrains de sport ou autres activités ludiques mais c'était du travail. Je sais que c'est votre priorité, tant pour les moins de 18 ans encore aux études que pour les autres. Nous essayons de mettre en place à la Maison des Jeunes mais aussi au CPAS des endroits qui peuvent vous accueillir, vous orienter, vous proposer des formations... Nous essayons aussi dans toute une série d'endroits de la commune de faire intervenir le travail des jeunes de Watermael-Boitsfort pour encadrer entre autre les plaines de vacances via des contrats étudiants. Pour assurer ce travail, nous faisons appel à une cinquantaine de jeunes. Ceci n'est pas un hasard : la volonté communale est vraiment de donner du travail aux jeunes de Watermael-Boitsfort pour s'occuper d'autres jeunes. Nous avons quelques contrats bénévoles qui existent, entre autres à la Recyclerie, à l'Agora du Dries et l'Agora sportive mais nous pourrions encore développer cela pour d'autres structures. Nous pourrions également aller au-delà : par exemple, avec le service Jeunesse, nous sommes en train de mettre en place le service citoyen notamment à la Recyclerie afin de de donner du travail aux jeunes pour des durées de 3 ou 6 mois. Cela permettrait aux jeunes d'avoir un travail rémunéré pendant une courte durée. Nous pourrions étendre cela et y réfléchir ensemble avec mes collègues, et notamment avec le CPAS.

Hang Nguyen : Au sein de la commune, il y a déjà pas mal d'opportunités pour les jeunes. Pour tous les événements (brocantes, Halloween, marché de Noël, Saint-Nicolas...), le service de la Vie économique engage des étudiants ou parfois des contrats bénévoles. N'hésitez pas à déposer votre CV. Pour l'aide aux seniors, nous avons un service pour conduire les personnes âgées : si parmi les jeunes, certains ont un permis et une voiture, il y a moyen de faire du bénévolat défrayé. Nous vous remboursons en fonction des kilomètres parcourus. Il y a aussi les Informaticiens publics : vous, les jeunes, êtes à l'aise avec les ordinateurs. Il vous suffit de suivre une petite formation relative à la confidentialité et vous pouvez donner de votre temps et aider les personnes âgées à effectuer leurs démarches sur



internet. Par ailleurs, avec le CPAS, nous organisons au mois de septembre YouthStart où il est possible de bénéficier de conseils, formations, coaching avec des professionnels pendant une semaine afin de vous guider dans vos recherches d'emploi. Cet événement s'adresse aux jeunes et/ ou demandeurs d'emploi.

Déchets verts : les fagots sont-ils acceptés ?

Olivier Deleuze : oui sans problème, vous pouvez sortir des fagots même si ils ne sont pas mis dans un sac vert – mais uniquement le jour de la collecte bien sûr.

Existe-t-il un plan de rénovation des voiries ? À quand un nouveau revêtement sur les rues du Busard et de l'Eider ?

Marie-Noëlle Stassart : Depuis un ou deux ans, des trous et enfoncements apparaissent dans les voiries aux pavés Victor. Cela est dû à la vétusté du réseau d'égouttage, du revêtement et au fait que ces sols sont perméables (les joints étant ouverts). Notons aussi que les pluies sont plus fortes et les orages plus conséquents qu'auparavant. Nous sommes donc amenés à reboucher les trous en urgence dans les rues sur lesquelles ils se sont formés (comme par exemple, rue Th. Vander Elst). Il s'agit d'un problème récurrent dont nous sommes conscients. Il faudra un jour refaire ces voiries, mais cela ne peut pas se faire du jour au lendemain. En ce qui concerne le ré-asphaltage des voiries, la Commune s'occupe en priorité des voiries traversées par les bus parce que ce type de charroi provoque des vibrations et nuisances sonores, accentuées en cas de trous et autres dégradations.

Ponts des Arcades et de l'Élan : comment éviter les tags ? Possible de faire intervenir un artiste ?

Cathy Clerbaux : Les travaux du pont de l'Élan vont se terminer dans deux semaines. Infrabel a prévu d'effacer les tags. L'idée est effectivement, comme vous l'avez suggéré, d'autoriser des peintures sur cet espace. Pour ce faire, il faut des autorisations. La Commune a commencé à échanger à ce sujet avec Infrabel pour voir la faisabilité. Un des projets « Coups de Pouce » du Budget Participatif 2023 répond à cette demande étant donné que le porteur cherche un lieu pour faire une fresque. Le pont de l'Élan pourrait faire l'affaire sous réserve de recevoir les autorisations.

Pas normal que le banc de l'avenue de la Fauconnerie soit utilisé pour y déposer les sacs poubelle. Est-ce possible d'intervenir ?

Cathy Clerbaux : en effet, nous observons que les bancs sont parfois des lieux où se retrouvent des crasses. N'hésitez pas à contacter le service Propreté afin qu'il puisse programmer une intervention. Les équipes fouillent les sacs afin de tomber sur une identité et ainsi verbaliser les contrevenants. Dans tous les cas, nous ne pouvons laisser trainer les détritrus.